Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse

Herausgeber: Société Forestière Suisse

Band: 96 (1945)

Heft: 3-4

Rubrik: Bibliographie

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

cette forêt située au centre du « Lehrrevier », devint propriété de la ville de Zurich. Grâce à la prévenance des autorités de celle-ci, elle a pu être acquise par la Confédération, ce qui a eu pour suite un agrandissement notable de la forêt de l'Ecole, laquelle forme aujourd'hui un mas bien arrondi. D'autre part, quelques parcelles boisées, appartenant à des particuliers, ont pu être acquises plus tard. Aujourd'hui, la dite forêt a une étendue totale d'environ 200 ha., alors que lors de sa constitution, elle n'en comptait que 168.

BIBLIOGRAPHIE

Das Plenterprinzip in der schweizerischen Forstwirtschaft. Folgerungen aus der Praxis; (Le principe du jardinage dans l'économie forestière suisse. Conclusions tirées de la pratique) de Walter Ammon, inspecteur des forêts à Thoune. 2^{me} édition revue. Berne, Paul Haupt, éditeur, 1944. Prix broché 6.80 fr.; relié toile 9.— fr.

Les circonstances actuelles font que la forêt suisse doit être mise très fortement à contribution pour qu'il soit possible de remplacer, dans une certaine mesure, les combustibles et carburants étrangers qui manquent à notre économie nationale. Sylviculteurs et propriétaires de forêts traversent donc une époque qui les remplissent de soucis pour l'avenir des biens dont ils ont la charge. On conçoit aisément que nombreux soient ceux qui voient avec une vive appréhension les peuplements se clairiérer, les réserves s'amoindrir par l'augmentation nécessaire des coupes ou disparaître par le défrichement.

L'un d'eux, M. W. Ammon, arrivé au terme d'une carrière durant laquelle il s'est voué corps et âme à la belle tâche de traiter par le jardinage les forêts confiées à ses soins, a jugé que, dans ces circonstances, il était opportun de montrer, au public en général et au monde forestier en particulier, à quels résultats vraiment impressionnants on parvient par la sélection constante des peuplements forestiers. C'est pourquoi il a réédité, en le complétant, l'ouvrage qu'il avait publié en 1937.

Dans la préface de cette nouvelle édition, l'auteur souligne le fait que malgré les tâches pressantes imposées par l'économie de guerre, l'intérêt pour les problèmes sylvicoles ne s'est pas relâché. Il a acquis cette conviction en s'entretenant avec des collègues sur les possibilités de transformer les peuplements réguliers en forêts jardinées. S'il a pu constater que les principes du jardinage sont compris et approuvés, il a remarqué cependant que passablement de malentendus restent encore à dissiper.

L'exposé historique que constitue l'introduction montre quels obstacles il a fallu surmonter pour affranchir peu à peu le régime forestier de l'exploitation brutale qu'est la coupe rase.

Le premier chapitre, consacré à la renaissance de l'idée du *jardinage*, indique comment la sylviculture de notre pays, où en toutes choses se manifeste l'esprit d'indépendance, a cherché à se défaire des méthodes d'exploitation par la coupe rase et le repeuplement artificiel.

Les enseignements de M. K. Gayer, professeur à l'Université de Munich,

qui discréditaient de telles méthodes et préconisaient leur remplacement par le «Femelschlag» trouvèrent chez nous un terrain propice. Des soins plus éclairés furent prodigués à la forêt, puis développés par les pionniers de la sylviculture suisse et du jardinage. D'une part, le prof. Engler enseignait à l'Ecole forestière de Zurich les principes du «Femelschlag» pouvant conduire vers la forêt jardinée et, de l'autre, H. Biolley mettait en pratique les idées du Français Gurnaud sur le traitement jardinatoire, dont les effets doivent être constamment vérifiés par la méthode d'aménagement dite du contrôle.

«Notion et signification du principe jardinatoire» sont développées dans le chapitre II, où l'auteur fait preuve de sa connaissance approfondie du sujet et de son enthousiasme pour la cause de la forêt jardinée. Si le jardinage avait autrefois un sens dépréciatif — c'était une sorte de furetage des gros bois — il n'en est plus ainsi de nos jours et Ammon fait clairement ressortir que, par la sélection constante du matériel forestier qu'il préconise, le traitement jardinatoire a acquis le droit d'être considéré comme la véritable culture de la forêt. L'auteur pense que l'on est d'accord sur ce point. Il existe cependant encore des divergences d'opinion sur la question de savoir si la forêt jardinée est une conception basée sur le traitement et sur la structure du peuplement ou si, au contraire, elle n'est qu'une désignation s'appliquant seulement à un cas particulier, limité à des essences et des stations déterminées, et sans valeur culturale de portée générale. L'auteur a toujours défendu la première conception. En revanche, Balsiger et Schädelin ont cru devoir borner l'appellation de forêt jardinée au type de futaie qui fait la gloire de l'Emmental et qui se compose surtout de sapin. Ammon est d'avis que d'autres types, où les essences de lumière auront une large place, sont possibles dans toutes les conditions où se trouvent des essences parfaitement en station.

A ce sujet, mon vénéré père disait déjà en 1928, « la futaie composée et mélangée offre heureusement une infinité de nuances permettant au traitement une infinité de combinaisons par la graduation des mélanges et par la diversité du rythme des interventions ».

Dans le même chapitre, Ammon fait un exposé donnant en quelques lignes les caractères fondamentaux qui distinguent le « Femelwald » de la forêt jardinée. Le premier mode de traitement, basé sur la notion de l'âge, conduit à la coupe définitive tandis que le second veut maintenir la forêt toujours semblable à elle-même et éviter tout changement brusque dans sa composition.

L'auteur consacre le chapitre suivant (III) à la structure, au développement et à la végétation de la forêt jardinée; il reproduit en les complétant, les 10 thèses exposées en 1927 par H. Biolley lors du Congrès de la Société forestière suisse à Neuchâtel. Plusieurs graphiques montrent quelle est la composition, par classes de diamètre et par essences, de quelques forêts communales ou domaniales de l'arrondissement de Thoune. Il s'agit surtout de peuplements mélangés dans lesquels le sapin forme 50 à 75 %, l'épicéa 25 à 50 % et le hêtre jusqu'à 10 % du matériel sur pied, qui varie entre 300 à 580 m³ par hectare. Ammon estime que la constitution du rajeunisse-

ment en groupes est favorable car elle favorise l'élagage de la base des fûts; le desserrement des groupes doit intervenir assez tôt, de manière à libérer de tous côtés la couronne des sujets d'élite. Le premier rôle du rajeunissement est de couvrir le sol et d'occuper l'atmosphère de ses organes verts; il doit être prêt ensuite à succéder aux arbres éliminés par les coupes.

Le chapitre IV décrit le traitement jardinatoire qui veut s'efforcer d'obtenir du peuplement la production la plus élevée par le jeu harmonieux des forces vitales contenues dans l'arbre, l'atmosphère et le sol. Pour Ammon, la véritable forme de peuplement est celle qui assure de manière continue le maximum d'accroissement. Le martelage des coupes, qui doit conduire graduellement le boisé à l'état recherché est sans doute la tâche principale du jardineur; c'est du reste dans ce travail qu'il éprouve les plus grandes satisfactions quand il lui est donné de pouvoir suivre, à chaque revision d'aménagement, les progrès qui se manifestent dans la structure des peuplements.

Dans le chapitre V (Production de la forêt jardinée), Ammon expose les divers avantages qu'offre le traitement jardinatoire dans tous les secteurs de l'exploitation (façonnage, débusquage, production en matière, rendement en argent); il démontre en outre que les résultats annuels de l'exploitation ne sont pas seuls déterminants mais qu'il faut encore tenir compte de l'augmentation de valeur du matériel sur pied, acquise grâce à la sélection perpétuelle conduisant à une plus grande proportion des gros bois. L'auteur corrobore ses dires par un exemple pratique tiré de son arrondissement. Il s'agit de la forêt communale de Steffisburg, qui couvre 179 ha. à l'altitude de 900 à 1150 m. et dont l'accroissement annuel atteint 9,6 m³ par ha., pour un matériel sur pied de 450 m³ à l'ha.

Ayant, au début de son ouvrage, montré quel a été le développement historique de la conception sylvicole en Suisse, Ammon se demande en terminant (chapitre VI) dans quelle direction s'orientera la future sylviculture de notre pays. Il pense que la constante sélection et l'effort soutenu en vue d'améliorer la composition des peuplements conduira inévitablement à la forêt jardinée.

Dans cette trop brève analyse, nous avons cherché à faire ressortir, bien imparfaitement, quelques-uns des points principaux d'un sujet fort captivant. Grâce à sa longue activité, à ses patientes et nombreuses observations, à son sens aigu des choses de la nature, l'auteur a pu le développer avec une rare maîtrise. Nous ne doutons pas que les forestiers de langue française retireront un réel profit à la lecture de ce beau livre, fort bien édité et enrichi de 24 magnifiques photographies, qui mérite de figurer dans la bibliothèque de chaque sylviculteur. Il apportera aux jardineurs convaincus une nouvelle confirmation de ce qu'ils connaissent, il persuadera ceux qui doutent encore et donnera aux jeunes forestiers, qui vont entrer dans le service forestier, le désir de mettre en pratique le jardinage prometteur de résultats si encourageants.

J.-L. By.

Avis de la rédaction. Le prochain cahier sera double (5/6) et paraîtra, sauf imprévu, au début de juin.